

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Septembre 2025

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
03/09/2025

En exercice	Présents	Votants
14	10	12

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2025-48 adhésion à GIP
RECIA

Envoyé en préfecture le

23 SEP. 2025

Déposé en ligne le

23 SEP. 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze du mois de septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle
Messieurs CHÉRAMY Jacky, GAUTHIER Cédric,

Absents excusés :

M. DELGADO Louis qui a donné pouvoir à Mme MOTTIER Catherine

M. LELEU Eric qui a donné pouvoir à Mme LANDRE Béatrice,

Absents non excusés : MARCO Benjamin, TYTGAT Loïc.

Mme MOTTIER Catherine a été désignée secrétaire de séance ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 portant adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et relative à la signature électronique,

Vu la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit,

Vu la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public (GIP) RECIA,

Vu l'offre de services du GIP RECIA à destination des organismes publics, de ses conditions tarifaires et de leurs modalités d'évolution,

CONSIDERANT que le GIP RECIA est une structure de coopération institutionnelle entre plusieurs personnes morales de droit public qui mettent en commun des moyens en vue d'exercer des activités d'intérêt général à but non lucratif,

CONSIDERANT que l'adhésion au GIP RECIA ouvre droit au bénéfice de l'ensemble des services proposés,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE l'adhésion de la commune d'Azé au Groupement d'Intérêt Public RECIA, domicilié 3 avenue Claude Guillemin - Bâtiment F1 - BP 36009 - 45060 Orléans Cedex 2, Loiret,

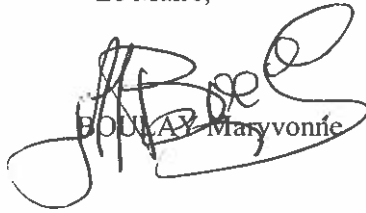
- APPROUVE les termes de la convention constitutive entre la commune d'Azé et le GIP RECIA, et les conditions de l'adhésion,

- AUTORISE le Maire à inscrire au budget les dépenses afférentes à l'adhésion au GIP RECIA,

- DESIGNER Madame BOULAY Maryvonne en qualité de représentant titulaire et Madame CHÉRAMY Laure-Aline en qualité de représentant suppléant pour siéger à l'Assemblée Générale du GIP RECIA,

- DONNE tous pouvoirs à Madame le Maire pour l'application de la présente délibération.

Le Maire,



BOULAY Maryvonne

Le secrétaire de séance



MOTTIER Catherine

18
19

2024-09-10 10:00